

## CYCLE DES AFFAIRES 2020 DES SERVICES A L'ENFANCE

Exigences	Date limite	Type de programme
<b>Rapport sur l'utilisation des fonds pour le soutien à la stabilisation des frais</b>	25 octobre 2019	Tous les programmes qui reçoivent les fonds pour le soutien à la stabilisation des frais en 2019
<b>Présentation du budget</b>	29 novembre 2019	<p>Garderies et services de garde en milieu familiale qui ont une entente de service pour subvention de frais de garde</p> <p>Programmes Chaque enfant a sa place (offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux)</p> <p>Programmes de jour prolongé</p> <p>Programmes ON y va et programmes pour enfants et familles dirigés par des Autochtones (Cheminer ensemble)</p>
<b>Présentation du budget</b>	3 juillet 2020	Nouveaux programmes avant et après école pour jardin d'enfant / âge scolaire
<b>Rapport sur l'utilisation de la subvention d'équité salariale historique</b> <b>(Équité salariale 1999 – 2005)</b>	14 février 2020	Programmes qui reçoivent seulement la subvention d'équité salariale 1999 - 2005 en 2019
<b>Rapport sur l'utilisation des subventions salariales historiques</b>	14 février 2020	Services de garde en milieu familiale qui reçoivent des subventions salariales historiques en 2019
<b>Rapport sur l'utilisation de la subvention pour l'augmentation salariale provinciale</b>	14 février 2020	Tous les programmes qui reçoivent la subvention pour l'augmentation salariale provinciale en 2019
<b>Rapport annuel 2019</b> 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019	24 janvier 2020	<p>Programmes ON y va et programmes pour enfants et familles dirigés par des Autochtones (Cheminer ensemble)</p> <p>Programmes Chaque enfant a sa place (offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux)</p>
<b>Rapport semestriel 2020</b> 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020	17 juillet 2020	
<b>Rapport annuel 2020</b> 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020	24 janvier 2021	
<b>Analyse des T4s</b>	La conseillère / le conseiller visitera les programmes après le 28 février 2020	<p>Garderies et services de garde en milieu familiale qui ont une entente de service pour subvention de frais de garde</p> <p>Programmes ON y va et programmes pour enfants et familles dirigés par des Autochtones (Cheminer ensemble)</p> <p>Programmes Chaque enfant a sa place (offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux)</p>

<b>Exigences</b>	<b>Date limite</b>	<b>Type de programme</b>
<b>Vérification de l'espace occupé</b>	Le 14 août 2020	Les garderies et les programmes ON y va qui sont situés dans les écoles et qui font partie de l'entente d'occupation historique
<b>Lettre d'intention pour programmes de camp de jour estivaux</b>	10 mai 2020	Programmes de camp de jour estivaux (pour 2019-2021)
<b>Statistiques des programmes de camp de jour estivaux</b>	21 septembre 2020	Programmes de camp de jour estivaux
<b>Présentation des états financiers vérifiés</b>	Dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agences ayant reçu par an 30 000 \$ ou plus en subventions de frais de garde</li> <li>• Agences ayant reçu par an 20 000 \$ ou plus en subventions salariales (toute combinaison de fonds de fonctionnement général historique, dépenses en capital secondaires / santé et sécurité, équité salariale, fonds de fonctionnement général, fonds de soutien à la stabilisation des frais, subvention pour l'augmentation salariale provinciale)</li> <li>• Tous les programmes ON y va et programmes pour enfants et familles dirigés par des Autochtones (Cheminer ensemble), quelle que soit le niveau de financement attribué</li> <li>• Programmes de camp de jour estivaux ayant reçu par an 20 000 \$ ou plus en financement (états financiers non vérifiés requis si moins de 20 000 \$ est reçu)</li> <li>• Programmes Chaque enfant a sa place (offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux) ayant reçu par an 20 000 \$ ou plus en financement</li> </ul>
<b>Rapport de mission d'examen</b>	Dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice financier	Les programmes qui reçoivent seulement la subvention pour l'augmentation salariale provinciale ou des fonds de soutien à la stabilisation des frais (à partir de l'exercice financier qui se termine le 30 juillet)
<b>Factures relatives aux subventions pour projets d'immobilisation / santé et sécurité</b>	Dans les douze mois suivant la réception de paiement d'avance ou de l'approbation du financement	Tous les programmes qui sont éligibles pour demander à recevoir des subventions pour projets d'immobilisation / santé et sécurité

Exigences	Date limite	Type de programme
<p><b>Informations générales sur les services</b> (par exemple, les langues parlées par le personnel, les services diététiques et l'escorte scolaire)</p>	<p>Continu, au fur et à mesure des changements</p>	<p>S'applique à tous les types de programmes</p> <p>Les agences <u>qui ont</u> accès aux services en ligne (<i>Online Services</i>) doivent mettre à jour les informations générales sur les services, ainsi que les informations de contact et d'utilisateur</p> <p>Les agences <u>qui n'ont pas</u> accès aux services en ligne (<i>Online Services</i>) doivent soumettre toutes mises à jour d'information à leur conseillère / conseiller</p>
<p><b>Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité (ÉAQ)</b></p>	<p>Complété tous les : deux ans chaque année chaque année</p>	<p>Programmes Chaque enfant a sa place (offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux)</p> <p>Garderies</p> <p>Services de garde en milieu familiale</p>
<p><b>Normes d'exploitation des services de garde d'enfants (NESGE)</b></p>	<p>Complété tous les deux ans</p>	<p>Garderies et services de garde en milieu familiale qui ont une entente de service pour subvention de frais de garde</p> <p>Programmes Chaque enfant a sa place (offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux)</p>
<p><b>Normes d'exploitation des services de garde d'enfants (NESGE) Frais et présences</b></p>	<p>Complété chaque année</p>	<p>Garderies et services de garde en milieu familiale qui ont une entente de service pour subvention de frais de garde.</p> <p>Programmes de jour prolongé</p>
<p><b>Visites des programmes</b></p>	<p>Complété annuellement selon les exigences de l'entente</p>	<p>Tous les types de programmes visités</p>

Cycle des affaires a été traduit en français, en tenant compte de nos partenaires.  
En cas de conflit entre la version française et la version anglaise, la version anglaise prévaudra.